



XXXXXXXXXXXXXXXXX & XXXXXXX / XXXXXXX

Par **MBNAMA**, le **22/09/2016** à **12:28**

Bonjour, rnrnJ'ai acheté un véhicule xxxxxx en 2012. rnJ'ai toujours payé mes échéance de 239€. rnJ'ai fait un dossier de sur rendement qui a stoppé les versements en attendant de statuer. rnLa commissions de sur rendement a diminué mes montants d'échéances à 137,05€, et depuis j'ai toujours payé. rnA fin novembre j'ai perdu mon travail avec une indemnité de CP = 1800€. rnEt en décembre je n'ai perçu de salaire car le pôle emploi a compté des jours de carence soit un versement le 25/01. rnrnDonc je n'ai aps pu honoré ma mensualité de 137€ de décembre. rnrnLa xxxxxx m'a relancé je leur ai fourni les justificatifs (relevé de compte, mon attestation pôle emploi, et attestation de non versement de pole emploi en décembre). rnrnLa xxxxxx a quand même transmis mon dossier au cabinet xxxxxx & xxxxxx. qui me dit avoir déjà déposé une requête d'appréhension à mon encontre. rnrnAlors que hier elle m'a dit qu'elle attend la preuve sur mon contrat qui prouve qu'en cas de chômage je suis couverte. rnrnJ'ai contacté le conseiller de surrendement qui me dit d e ne rien faire (pour faire court). rnrnMoi je dois rentrer voir mon contrat. rnrnCar sinon je dois rendre mon véhicule sous 24h alors que je suis consultante je bosse avec et seule avec un enfant je n'ai aucun repli. rnrnQue puis je faire? Contacter un avocat? dois je rendre le véhicule car j'ai quand même des preuves et surtout ja i toujours payé sauf en situation inconfortable en décembre. rnrnMerci par avance de votre réponse.rnrnrn**Bonjour,rnNous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises.rnMerci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.rn**

Par **Visiteur**, le **22/09/2016** à **15:34**

Bjr,rnVous dites que vous n'avez plus d'emploi et plus loin...rn"Car sinon je dois rendre mon

véhicule sous 24h alors que je suis consultante je bosse avec ".rnDonc vous travaillez ?

Par **MBNAMA**, le **22/09/2016** à **15:39**

Si j'ai retrouvé un travail en 2016rnj'ai été au chômage du 19 novembre au 24 janvier